

COMMUNE de MAUSSANE les ALPILLES

---ooOoo---

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 octobre 2024

N° 2024/10/29/06 - OBJET : Décision modificative n° 2024/3 du budget principal - exercice 2024.

Le vingt-neuf octobre deux mil vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maussane les Alpilles, régulièrement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dix-huit octobre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Maire.

Étaient Présents : CARRÉ Jean-Christophe, Marc FUSAT, Dominique STEKELOROM, Murielle GARZINO, Bernadette SAMUEL, REYNOUD Henri, Patrick LAFFITTE, Sébastien THOMAS, WAJS Alexandre, Marie-Pierre CALLET, Thierry FABRE et Christine GARCIN-GOURILLON.

Pouvoirs : Mathieu BONARD a donné pouvoir à Jean-Christophe CARRÉ, Emilie GERMAIN à Marc FUSAT, Fabienne CITI à Christine GARCIN-GOURILLON et Lucie BABIN à Marie-Pierre CALLET

Absents excusés : Fanny ARSAC, Alain CHAIX, Laurent JUGLARET

Secrétaire de séance : Bernadette SAMUEL

Rapporteur : Alexandre WAJS

Monsieur le Rapporteur propose d'apporter au budget divers ajustements de crédits en dépenses sur opérations d'investissement, mais aussi en recettes en fonction des subventions obtenues depuis l'élaboration du budget primitif. Il propose également d'ouvrir des crédits sur deux nouvelles opérations d'équipement LED en matière d'éclairage des courts de Tennis d'une part et des bâtiments communaux d'autre part.

Ces ajustements s'articulent comme présentés dans les deux tableaux ci-dessous, étant précisé le libellé des opérations comme suit :

- ✓ Opération 207 : Acquisitions foncières ; ici parcelles en espace naturel
- ✓ Opération 322 : Refonte du site internet de la commune
- ✓ Opération 325 : Rénovation bâtiments communaux ; ici logement Rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville
- ✓ Opération 329 : église / presbytère ; ici installation d'une pompe à chaleur
- ✓ Opération 336 : Aménagement de la Maison de santé pluridisciplinaire
- ✓ Opération 345 : Rénovation énergétique des logements Mas de la Brésilienne
- ✓ Opération 359 : Modernisation de l'éclairage public 3^{ème} tranche
- ✓ Opération 361 : Passage en LED éclairage des courts de tennis
- ✓ Opération 362 : Relamping de bâtiments communaux

Section d'investissement du budget général de la commune - en dépenses

Article M57	Inscrit au budget 2024	Montants D.M. 2024/3	budget après D.M. 2024/3
2051 - opération 322	16.000,00 €	+ 24.000,00 €	40.000,00 €
212 - opération 332	77.500,00 €	- 25.107,00 €	52.393,00 €
2135 - opération 325	0,00 €	+ 22.000,00 €	22.000,00 €
21538 - opération 361	0,00 €	+ 35.000,00 €	35.000,00 €
2157 - opération 329	0,00 €	+ 20.000,00 €	20.000,00 €
231 - opération 336	110.259,55 €	+ 35.000,00 €	145.259,55 €
231 - opération 359	155.000,00 €	+ 15.000,00 €	170.000,00 €
231 - opération 362	0,00 €	+ 25.000,00 €	25.000,00 €
Total dépenses supplémentaires :		150.893,00 €	

Section d'investissement du budget général de la commune - en recettes

Article M57	Inscrit au budget 2024	Montants D.M. 2024/3	budget après D.M. 2024/3
1321 - opération 359	0,00 €	+ 19.173,00 €	19.173,00 €
1323 - opération 207	3.100,00 €	+ 4.716,00 €	7.816,00 €
1323 - opération 322	0,00 €	+ 1.000,00 €	1.000,00 €
1323 - opération 336	206.100,00 €	+ 57.575,00 €	263.675,00 €
1323 - opération 345	0,00 €	+ 3.761,00 €	3.761,00 €
1323 - opération 359	0,00 €	+ 51.128,00 €	51.128,00 €
13251 - opération 361	0,00 €	+ 13.540,00 €	13.540,00 €
Total recettes supplémentaires :		150.893,00 €	

Le Conseil Municipal a validé l'exposé du Rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Deux abstentions Marie-Pierre CALLET et Lucie BABIN (Proc à Marie-Pierre CALLET)

MODIFIE le budget de l'exercice 2024 du budget général de la commune comme indiqué ci-dessus et tel qu'annexé à la présente délibération.

DONNE au Maire tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'Hôtel de Ville les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'Hôtel de Ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Délibération exécutoire par sa publication et sa transmission en sous-préfecture d'Arles le : 31 10 2024

Publication site internet le : 31 10 2024

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Bernadette SAMUEL

Jean-Christophe CARRÉ



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

13058

Département: BOUCHES DU RHONE
SGC DE CHATEAURENARD
MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES

NUMÉRO SIRET : 211300587-00014

POSTE COMPTABLE : 013205

M57

Commune de moins de 3500 hab.

Décision Mod. N°3

Voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

Année 2024

13058

Département: BOUCHES DU RHONE
SGC DE CHATEAURENARD
MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES

D.M. 2024

SOMMAIRE

PAGES	
	INFORMATIONS GENERALES <ul style="list-style-type: none">- Informations statistiques, fiscales et financières- Exécution du budget de l'exercice précédent - RàR Dépenses- Exécution du budget de l'exercice précédent - RàR Recettes
	PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
p. 1 / 1	<ul style="list-style-type: none">- Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser- Présentation des AP votées- Présentation des AE votées
p. 2 / 3	<ul style="list-style-type: none">- Equilibre financier du budget - Investissement- Equilibre financier du budget - Fonctionnement
p. 4 / 4	<ul style="list-style-type: none">- Balance générale du budget - Dépenses
p. 5 / 5	<ul style="list-style-type: none">- Balance générale du budget - Recettes
	VOTE DU BUDGET
	Section d' INVESTISSEMENT
p. 6 / 6	<ul style="list-style-type: none">- Section d' investissement - Vue d'ensemble - Dépenses
p. 7 / 7	<ul style="list-style-type: none">- Section d' investissement - Vue d'ensemble - Recettes
p. 8 / 9	<ul style="list-style-type: none">- Section d' investissement - Dépenses - Détail par article
p. 10 / 10	<ul style="list-style-type: none">- Opérations d'équipement - Vue d'ensemble des opérations d'équipement- Opérations d'équipement - Détail des opérations d'équipement
p. 11 / 20	<ul style="list-style-type: none">- Opérations d'équipement - Détail des opérations d'équipement
p. 21 / 22	<ul style="list-style-type: none">- Section d'investissement - Recettes - Détail par article
	Section de FONCTIONNEMENT
	<ul style="list-style-type: none">- Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble - Dépenses- Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble - Recettes- Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article- Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS	A

	DEPENSES	RECETTES
VOTE		
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	150 893.00	150 893.00

+

+

+

REPORTS			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	<i>(si solde négatif)</i>	<i>(si solde positif)</i>

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	150 893.00	150 893.00
---	-------------------	-------------------

	DEPENSES	RECETTES
VOTE		
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		

+

+

+

REPORTS			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	<i>(si déficit)</i>	<i>(si excédent)</i>

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)		
--	--	--

TOTAL DU BUDGET (4)	150 893.00	150 893.00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Sauf 204) (3)	71 000 00	31 345 00	24 000 00	24 000 00	126 345 00
204	Subventions d'équipement versées (3) (8)	140 400 00				140 400 00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (3)	223 958 75	31 825 00	51 893 00	51 893 00	307 676 75
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (4)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (3)	1 767 000 00	521 537 55	75 000 00	75 000 00	2 363 537 55
	Total des dépenses d'équipement	2 202 358 75	584 707 55	150 893 00	150 893 00	2 937 959 30
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES Hors 1068					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (Sauf 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	298 162 00				298 162 00
18	COMPTE DE LIAISON AFFECTATION (BUDGETS					
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)					
	Total des dépenses financières	298 162 00				298 162 00
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 500 520 75	584 707 55	150 893 00	150 893 00	3 236 121 30
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)					
041	Opérations patrimoniales (7)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	2 500 520 75	584 707 55	150 893 00	150 893 00	3 236 121 30
					+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					104 515 26
					=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					3 340 636 56

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5)

(7) DF 023 = RI 021, DI 040 = RF 042, RI 040 = DF 042, DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

INSEE : 13058-MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent (1)	Restes à Réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE ₍₃₎	TOTAL (=RAR + vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (Sauf 138) (3)	669 378.00	786 586.00	150 893.00	150 893.00	1 606 857.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (4)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Sauf 204) (3)					
204	Subventions d'équipement versées (3)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (3)					
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (3) (5)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (3)					
Total des recettes d'équipement		669 378.00	786 586.00	150 893.00	150 893.00	1 606 857.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES Hors 1068	289 612.98				289 612.98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)					
138	Autres subventions d'investissement (3) (7)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (4)					
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS) (8)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHÉES A					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)					
024	Produits de cessions d'immobilisations	5 000.00				5 000.00
Total des recettes financières		294 612.98				294 612.98
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE (9)					
Total des recettes réelles d'investissement		963 990.98	786 586.00	150 893.00	150 893.00	1 901 469.98
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 436 166.58				1 436 166.58
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (10)	3 000.00				3 000.00
041	Opérations patrimoniales (10)					
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 439 166.58				1 439 166.58
TOTAL		2 403 157.56	786 586.00	150 893.00	150 893.00	3 340 636.56

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 340 636.56

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent
 (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
 (3) Hors recettes imputées au chapitre 018
 (4) sauf 165, 166 et 16449
 (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur
 (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10
 (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13
 (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée
 (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5)
 (10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041
 (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables
 (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040
 (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 439 166.58
--	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	C1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE			
19	NEUTRALISATIONS ET REGULARISATIONS D'OPERATION			
	Total des Opérations d'équipement	150 893.00		150 893.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
198	Neutralisation Amort. des Subv. équip. versées			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
	Dépenses d'Investissement - Total	150 893.00		150 893.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

+

=

150 893.00

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIÈRES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
71	PRODUCTION STOCKEE (3)			
023	Virement à la section d'investissement			
	Dépenses de fonctionnement - Total			

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

+

=

- (1) Y compris les opérations relatives aux rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire
(2) Voir liste des opérations d'ordre
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée
(9) En dépenses, le chapitre 22 retracer les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retracer, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

INSEE : 13058-MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	C2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES-1068			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	150 893.00		150 893.00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE			
19	NEUTRALISATIONS ET REGULARISATIONS D'OPERATION (5)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits de cessions d'immobilisations			
	Recettes d'Investissement - Total	150 893.00		150 893.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

150 893,00

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV			
71	PRODUCTION STOCKEE			
72	Production immobilisée			
73	IMPÔTS ET TAXES			
731	Fiscalité locale			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS SPECIFIQUES			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes de fonctionnement - Total			

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

35 063.58

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

35 063.58

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP Nouvelles et Crédits de l'exercice****A****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	(1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Choix du maître	II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	71 000.00	24 000.00	24 000.00					
204	Subventions d'équipement versées	140 400.00							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	223 958.75	51 893.00	51 893.00					
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 767 000.00	75 000.00	75 000.00					
	Total des dépenses d'équipement	2 202 358.75	150 893.00	150 893.00					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	298 162.00							
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE								
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES								
020	Dépenses imprévues								
	Total des dépenses financières	298 162.00							
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE								
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 500 520.75	150 893.00	150 893.00					
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)								
041	Opérations patrimoniales (8)								
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE								
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 500 520.75	150 893.00	150 893.00					
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)									
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES								104 515.26
									255 408.26

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 040 = RF 042).

(6) Cette provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

	III
	A

RECETTES

Chapitre	Désignation	(1)	RAR N-1 I	Choix du maire	II	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	669 378.00	150 893.00			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	Subventions d'équipement versées					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	669 378.00	150 893.00			
	Total des recettes d'équipement	289 612.98				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES					
138	Autres subventions d'investissement					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE					
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 000.00				
024	Produits de cessions d'immobilisations	294 612.98				
	Total des recettes financières					
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE	963 990.98	150 893.00			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 436 166.58				
021	Virlement de la section de fonctionnement	3 000.00				
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)					
041	Opérations patrimoniales (8)	1 439 166.58				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 439 166.58				
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 403 157.56	150 893.00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté au anticipé (7)					
	Affectation au compte 1068 (8)					
	Total des recettes d'investissement cumulées					
						150 893.00

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****A1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	(1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Choix du maire	II	Pour information, dépendances gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépendances gérées hors AP	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		24 000.00	24 000.00					
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion	71 000.00							
2051	Concessions et droits similaires	55 000.00							
		16 000.00	24 000.00	24 000.00					
204	Subventions d'équipement versées	140 400.00							
20415331	Biens mobiliers, matériel et études	8 400.00							
20421	Biens mobiliers, matériel et études								
20422	Bâtiments et installations	132 000.00							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	223 958.75	51 893.00	51 893.00					
2111	Terrains nus	8 000.00							
2112	Terrains de voirie								
212	Agencements et aménagements de terrains	77 500.00	-25 107.00	-25 107.00					
2135	Installations générales, agencements, aménagement	10 000.00	22 000.00	22 000.00					
2152	Installations de voirie								
21538	Autres réseaux		35 000.00	35 000.00					
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense								
2157	Matériel et outillage technique	46 358.75	20 000.00	20 000.00					
2158	Autres installations, matériel et outillage te	10 000.00							
2183	Matériel informatique								
2184	Matériel de bureau et mobilier	10 000.00							
2188	Autres	62 100.00							
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION								
22611	Biens sous-jacents								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 767 000.00	75 000.00	75 000.00					
231	Immobilisations corporelles en cours	1 767 000.00	75 000.00	75 000.00					
	Total des dépenses d'équipement	2 202 358.75	150 893.00	150 893.00					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES								
10226	Taxe d'aménagement								
10228	Autres fonds d'investissement								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
1328	Autres								
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux								
1348	Autres								

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****A1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	(1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Choix du maire	II	Pour information, dépendances gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépendances gérées hors AP	Total RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	298 162.00							
1641	Emprunts en euros	298 162.00							
165	Dépôts et cautionnements reçus								
1681	Autres emprunts								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES								
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de								
27638	Autres établissements publics								
2764	Créances sur des particuliers								
020	Dépenses imprévues	298 162.00							
	Total des dépenses financières	2 500 520.75	150 893.00	150 893.00					
	TOTAL DES DEPENSES REELLES								
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)								
181	Compte de liaison : affectation à ...								
192	Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations (7)								
041	Opérations patrimoniales (8)								
1021	Dotations								
2132	Bâtiments privés								
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE								
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 500 520.75	150 893.00	150 893.00					

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des dépenses gérées par le maire lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(3) Voir l'état I-V-A3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir l'état I-V-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2124.

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.1**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulée au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information, crédits gérés hors AP
207	Acquisitions fondières		86 752.34					
322	Refonte des sites internet communaux		17 545.50			24 000.00		
325	Travx peinture et rénovation bâtiments communa		11 250.69			22 000.00		
329	TRAVAUX BATIMENT EGLISE / PRESBYTERE					20 000.00		
332	Revégétalisation RD27		4 820.11			-25 107.00		
336	Aménagement Maison de santé au Moulin Priaulet					35 000.00		
345	Rénovation énergétique logements Mas Brésillien							
359	Modernisation de l'éclairage public Tranche 3					15 000.00		
361	Eclairage LED courts de Tennis		1 423 542.56			35 000.00		
362	Relamping bâtiments communaux					25 000.00		

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 207 (1)
LIBELLE: Acquisitions foncières
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		86 752.34	A 8 000.00			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 752.34	8 000.00			
2111	Terrains nus	68 906.65	8 000.00			
2112	Terrains de voirie	17 845.69				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C 3 100.00	D 4 716.00		4 716.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 100.00	4 716.00		4 716.00
1323	Départements	3 100.00	4 716.00		4 716.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 184.00
--	----------

- (1) Ouvrir un cadre par opération
 (2) Rayer la mention inutile
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles
 (6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 322 (1)
LIBELLE: Refonte des sites internet communaux
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		17 545.50	A 6 000.00			B 24 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 545.50	6 000.00			24 000.00
2051	Concessions et droits similaires	17 545.50	6 000.00			24 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D 1 000.00		1 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 000.00		1 000.00
1323	Départements		1 000.00		1 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-29 000.00
--	------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Rayer la mention inutile.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 325 (1)
LIBELLE: Traxv peinture et rénovation bâtiments communa
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		11 250.69	A 22 769.00			B 22 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 250.69				22 000.00
2135	Installations générales, agencements, aménagement	11 250.69				22 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		22 769.00			
231	Immobilisations corporelles en cours		22 769.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
1323	Départements				

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-44 769.00
--	------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Rayer la mention inutile.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
 (4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats
 (5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles
 (6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

INSEE : 13058-MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES

D.M. 2024

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 329 (1)
LIBELLE: TRAVAUX BATIMENT EGLISE / PRESBYTERE
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 45 000.00			B 20 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		45 000.00			
203	Frais d'études, recherche, développ. insertion		45 000.00			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					20 000.00
2157	Matériel et outillage technique					20 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
231	Immobilisations corporelles en cours					

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-65 000.00
--	------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Rayer la mention inutile.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
 (4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats
 (5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles
 (6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 332 (1)
LIBELLE: Revégétalisation RD27
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		4 820.11	A 77 500.00			B -25 107.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 820.11	77 500.00			-25 107.00
212	Agencements et aménagements de terrains	4 820.11	77 500.00			-25 107.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C 4 780.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 780.00			
1323	Départements	4 780.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-47 613.00
--	------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération
 (2) Rayer la mention inutile
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
 (4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats
 (5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles
 (6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 336 (1)

**LIBELLE: Aménagement Maison de santé au Moulin Priulet
POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		1 423 542.56	A 112 959.55			B 35 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 665.00	2 700.00			
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense	1 595.00				
2158	Autres installations, matériel et outillage te					
2184	Matériel de bureau et mobilier					
2188	Autres	3 070.00	2 700.00			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 418 877.56	110 259.55			35 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 418 877.56	110 259.55			35 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C 446 100.00	D 57 575.00		57 575.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	446 100.00	57 575.00		57 575.00
1322	Régions				
1323	Départements		57 575.00		57 575.00
13462	Dotation de soutien à l'investissement local				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
231	Immobilisations corporelles en cours				

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	355 715.45
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 345 (1)
LIBELLE: Rénovation énergétique logements Mas Brésilien
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 10 000.00			B
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		10 000.00			
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion		10 000.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D 3 761.00		3 761.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		3 761.00		3 761.00
1323	Départements		3 761.00		3 761.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-6 239.00
--	-----------

- (1) Ouvrir un cadre par opération
 (2) Rayer la mention inutile.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
 (4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats
 (5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles
 (6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 359 (1)
LIBELLE: Modernisation de l'éclairage public Tranche 3
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		155 000.00			15 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours		155 000.00			15 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		70 301.00		70 301.00
1321	État et établissements nationaux		19 173.00		19 173.00
1323	Départements		51 128.00		51 128.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-99 699.00
--	------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération
 (2) Rayer la mention inutile.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
 (4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats
 (5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles
 (6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

INSEE : I3058-MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 361 (1)
LIBELLE: Eclairage LED courts de Tennis
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 35 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					35 000.00
21538	Autres réseaux					35 000.00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C	D 13 540.00		13 540.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		13 540.00		13 540.00
13251	GFP de rattachement		13 540.00		13 540.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-21 460.00
--	------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Rayer la mention inutile.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 362 (1)
LIBELLE: Relamping bâtiments communaux
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A			B 25 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					25 000.00
231	Immobilisations corporelles en cours					25 000.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-25 000.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - VOTE DU BUDGET	III
RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	A3

Art. (1)	Libellé (1)	(2)	Choix du maire (3)	(4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	669 378.00	150 893.00	150 893.00
1321	État et établissements nationaux		19 173.00	19 173.00
1322	Régions			
1323	Départements	419 298.00	118 180.00	118 180.00
13251	GFP de rattachement	220 480.00	13 540.00	13 540.00
1327	Fonds européens	29 600.00		
1328	Autres			
1345	Amendes de radars automatiques, amendes de pol			
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux			
13462	Dotation de soutien à l'investissement local			
1348	Autres			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2111	Terrains nus			
2112	Terrains de voirie			
2115	Terrains bâtis			
2131	Bâtiments publics			
2132	Bâtiments privés			
2188	Autres			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
231	Immobilisations corporelles en cours			
	Total des recettes d'équipement	669 378.00	150 893.00	150 893.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	289 612.98		
1021	Dotation			
10222	F.C.T.V.A.	198 405.00		
10226	Taxe d'aménagement	91 207.98		
10228	Autres fonds d'investissement			
10251	Dons et legs en capital			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de			
27638	Autres établissements publics			
024	Produits de cessions d'immobilisations	5 000.00		
	Total des recettes financières	294 612.98		
	TOTAL DES RECETTES REELLES	963 990.98	150 893.00	150 893.00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 436 166.58		
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5) (6)			
192	Plus ou moins values sur cessions d'immobilisa			
21.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2111	Terrains nus			
2112	Terrains de voirie			
2113	Terrains aménagés autres que voirie			
2116	Cimetières			
2131	Bâtiments publics			
2132	Bâtiments privés			
2157	Matériel et outillage technique			
2182	Matériel de transport			
28.	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
2803	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion			
28041534	Biens mobiliers, matériel et études			
280421	Biens mobiliers, matériel et études	3 000.00		
280422	Bâtiments et installations			

INSEE : 13058-MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES

D.M. 2024

III - VOTE DU BUDGET	III
RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	A3

Art. (1)	Libellé (1)	(2)	Choix du maire (3)	(4)
041	Opérations patrimoniales (8)			
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion			
237	Avances versées sur commandes d'imm. incorpor.			
2764	Créances sur des particuliers			
	Total des recettes d'ordre	1 439 166.58		
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 439 166.58		

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 403 157.56	150 893.00	150 893.00
--	--------------	------------	------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	
	+
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	150 893.00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de compte utilisé.
 (2) voir Modalités de Vote
 (3) Hors restes à réaliser
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
 (5) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre R1040 = DF 042
 (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 042 'produits des cessions d'immobilisation')
 (7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
 (8) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre D1041 = R1041
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	D.M. 2024
ARRETE ET SIGNATURES	V - A SIRET 211 300 587 00014

A - ARRÊTÉ - SIGNATURES

	Nombre de membres en exercice <input type="text" value="19"/> Nombre de membres présents <input type="text"/> Nombre de suffrages exprimés <input type="text"/> VOTES : Contre <input type="text"/> Abstentions <input type="text"/> Pour <input type="text"/> Date de convocation : <input type="text" value="18/10/2024"/>
--	---

Présenté par le Maire,
A Maussane les Alpilles, le 29 octobre 2024

Le Maire,
Jean-Christophe CARRÉ



Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ordinaire,

A Maussane les Alpilles, le 29 octobre 2024
Les membres du Conseil municipal,

Marc FUSAT		Mathieu BONARD	
Christine GOURILLON		Emilie GERMAIN	
Alexandre WAJS		Fanny ARSAC	
Henri REYNOUD		Laurent JUGLARET	
Fabienne CITI		Murielle GARZINO	
Dominique STEKELOROM		Sébastien THOMAS	
Patrick LAFFITTE		Marie-Pierre CALLET	
Bernadette SAMUEL		Alain CHAIX	
Thierry FABRE		Lucie BABIN	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en sous-Préfecture, le : 31 10 2024
et de la publication le : 31 10 2024

A Maussane les Alpilles, le : 31 10 2024
Le Maire,
Jean-Christophe CARRÉ



